

Souscription Assurance individuelle Lafont – Saison 2025/2026

(V4 au 05 août 2025)

La souscription à une assurance individuelle pour les activités subaquatiques est facultative.

Depuis la saison 2023/2024, le CPLP ne propose plus cette souscription lors des inscriptions mais informe ses membres de cette possibilité qui leur est offerte individuellement.

La souscription à l'assurance individuelle se fait sur le site de l'assureur Lafont accessible depuis votre espace personnel du site de la Fédération ([Cliquer ici](#) pour y accéder).

FFESSM MIGUEL HERNANDEZ

Connexion

Connexion

Nom d'utilisateur

A-14-638174

Mot de passe

.....

☐ Se souvenir de mes identifiants

Mot de passe oublié ?

Connexion Annuler

Informations

L'identifiant est pour :

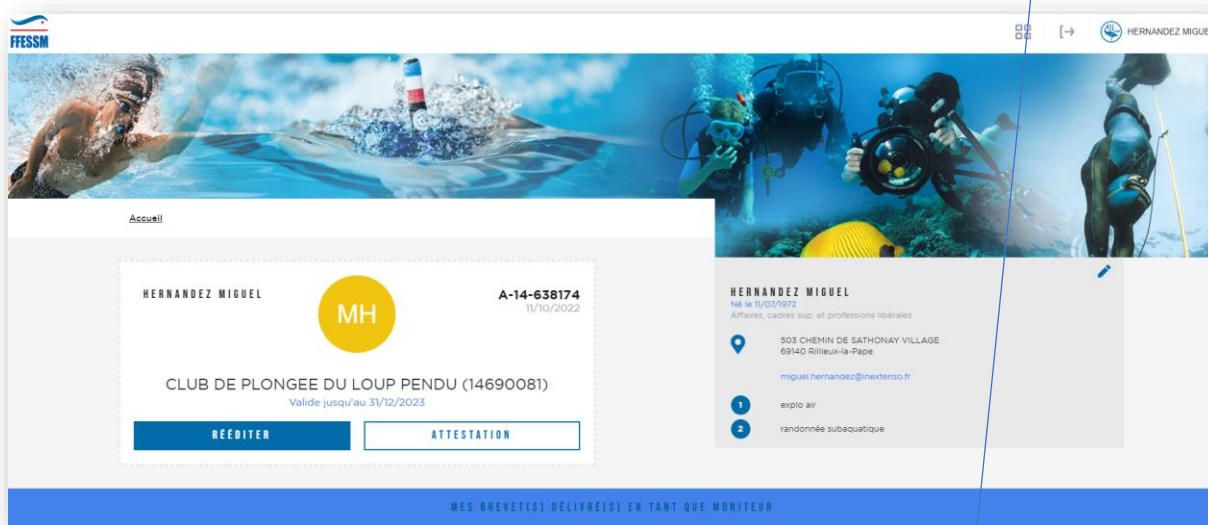
- Un licencié : le numéro de licence (ex: A-01-000001)
- Un club / sca / od : le numéro de la structure (ex: 01010001)

Pour votre première connexion, utiliser le lien "Mot de passe oublié ?" pour initialiser votre nouveau mot de passe

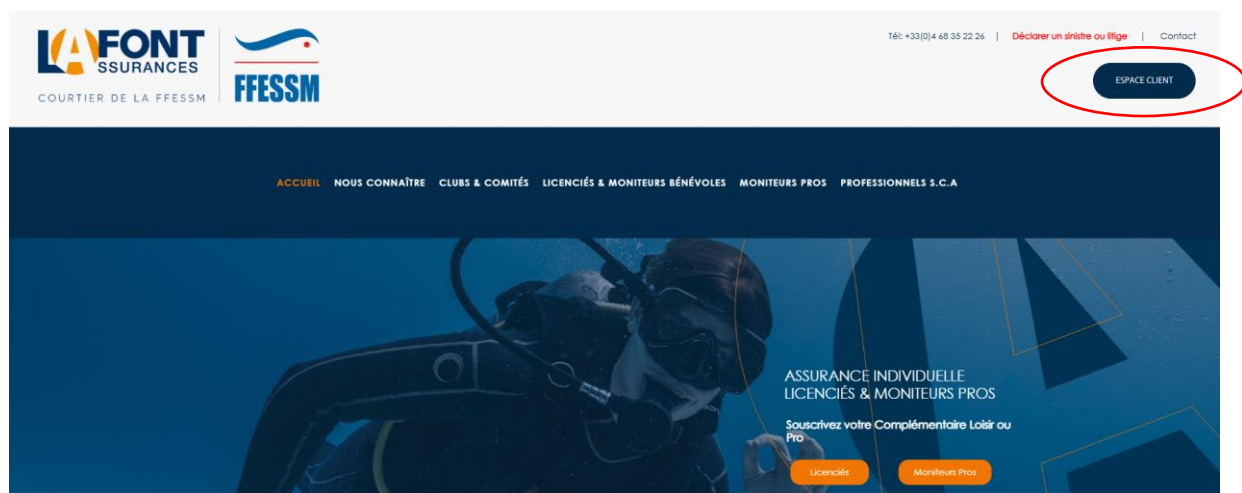
La connexion n'est possible que si votre email est renseigné sur votre profil. Dans la cas contraire, adressez-vous à votre Club/SCA ou au siège de la FFESSM

S'il s'agit de votre première inscription ou si vous n'avez jamais activé cet espace, vous devez le créer en suivant les instructions disponibles sur cette même page (même procédure que pour le mot de passe oublié).

Une fois sur le site de la FFESSM connecté à votre compte, sélectionner le menu « Espace Assurance » en descendant sur la droite.



Une fois dans l'espace de l'assureur Lafont, identifiez-vous dans l'espace client.





COURTIER DE LA FFESSM



Tél: +33(0)4 68 35 22 26 | [Déclarer un sinistre](#) | [Contact](#)

[Home](#) [Nous connaître](#) [Licencié\(e\)s](#) [Clubs, comités & ligues](#) [Professionnels](#) [Espace client](#)

Choix et (ou) Identifiant / Mot de passe erroné(s).

Bienvenue

Identifiant

A-14-638174

Mot de passe

••••••••

Identifiez-vous

[Première connexion ? / Mot de passe perdu ?](#)

S'il s'agit de votre première connexion, **suivez les instructions** pour une première connexion (même procédure que pour le mot de passe perdu)

"S'il s'agit de votre première connexion, un compte vous a été automatiquement attribué avec votre prise de licence auprès de la FFESSM. Une fois votre numéro de licence saisi, vous recevrez un email à l'adresse de contact que vous avez renseignée auprès de la fédération, avec un lien sécurisé vous permettant de générer ou modifier votre mot de passe."

Pour souscrire une assurance individuelle accident

Cliquer sur le bouton Vert « ACCES DIRECT Individuelle Accident & Assistance »

FONT SSURANCES
COURTIER DE LA FFEISSM

HERNANDEZ MIGUEL

Vos contrats actuels

ACCES DIRECT Individuelle Accident & Assistance

Retour au site

Menu

- Compte
- Contrats
- Documents
- Déconnexion

Consulter nos solutions

Clubs et comités

Licenciés & moniteurs bénévoles

Moniteurs pro

Professionnels SCA

Complémentaire Santé licenciés FFEISSM

3 formules de garanties au choix selon vos besoins et des renforts adaptés à la pratique Plongée : Hospitalisation, soins courants, transport, Dentaire, Optique, Aides auditives, Cure thermique, Maternité, Bien-être et Prévention, Services et accompagnement. Consultez nos solutions.

06/02/2025

Responsabilité Civile Fédérale

Assurance : RC

Contrat N° 11010781104

Editer mon attestation

Date de prise en garantie : 01/10/2022

Je souhaite :

Déclarer un sinistre pour dommages causés à un tiers

Protection Juridique Fédérale

Assurance : Protection

Contrat N° 380400010395

Date de prise en garantie :

Je souhaite :

Consulter un Juriste

Déclarer un litige

WhatsApp

CPLP-Gonflage (t)

Michel PAKULA

tout faire je pour

Après avoir vérifié les informations et le cas échéant complété les « autres bénéficiaires », cliquer sur « Suivant »

FONT SSURANCES
COURTIER DE LA FFEISSM

HERNANDEZ MIGUEL

Informations du licencié

Retour à l'accueil

Espace client

Déconnexion

N° de licence :

A-14-638174

Date de fin de validité :

31/12/2024

Nom et prénom :

HERNANDEZ MIGUEL

Né(e) le :

1972-07-11T00:00:00

Adresse :

503 CHEMIN DE SATHONAY VILLAGE
69140
Rillieux-la-Pape

Email :

miguel.hernandez@nextenso.fr

A la fin de la procédure d'adhésion, votre attestation vous sera envoyée par email.

Bénéficiaire(s) particulier(s) en cas de décès :

Par défaut, les bénéficiaires en cas de décès sont vos héritiers légaux.
Si vous souhaitez désigner un (d'autres) bénéficiaire(s), veuillez indiquer ses (leurs) informations :

Ajouter un autre bénéficiaire

Autres informations :

Pour ajouter des informations supplémentaires ou déclarer plus de 5 bénéficiaires, vous pouvez écrire ici...

Suivant

Puis choisir **son assurance** en cochant la « bulle » correspondant à l'assurance souhaitée représentée par son tarif



Liste des offres

[Retour au site](#)[Espace client](#)[Déconnexion](#)

ASSURANCE LOISIRS DE BASE

Loisir 1

Frais de recherche et de sauvetage : 10 000 €
Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 15 000 € dans le pays de domiciliation / 50 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation)
Capital en cas d'invalidité Permanente et Totale : 11 500 €
Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 15 000 €
[Consulter la notice](#)

☐ 23,5 €

Loisir 2

Frais de recherche et de sauvetage : 15 000 €
Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 30 000 € dans le pays de domiciliation / 50 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation)
Capital en cas d'invalidité Permanente et Totale : 40 000 €
Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 25 000 €
Garantie Bris de Matériel : 500 €
[Consulter la notice](#)

☐ 28 €

Loisir 3

Frais de recherche et de sauvetage : 25 000 €
Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 31 500 € dans le pays de domiciliation / 300 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation)
Capital en cas d'invalidité Permanente et Totale : 90 000 €
Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 45 000 €
Garantie Bris de Matériel : 500 €
[Consulter la notice](#)

☐ 48 €

Piscine

Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 8 00 € dans le pays de domiciliation / 40 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation)
Capital en cas d'invalidité Permanente et Totale : 11 500 €
Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 8 00 €
Garantie Bris de Matériel : 300 €
[Consulter la notice](#)

☐ 13 €

ASSURANCE LOISIRS TOP

Loisir 1 Top

Garanties de la formule Loisir 1, plus :
Annulation voyage plongée
Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical
Assurance bagages voyage plongée
Garantie "Avance sur caution pénale à l'étranger"
[Consulter la notice](#)

☐ 45 €

Loisir 2 Top

Garanties de la formule Loisir 2, plus :
Annulation voyage plongée
Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical
Assurance bagages voyage plongée
Garantie "Avance sur caution pénale à l'étranger"
[Consulter la notice](#)

☐ 56 €

Loisir 3 Top

Garanties de la formule Loisir 3, plus :
Annulation voyage plongée
Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical
Assurance bagages voyage plongée
Garantie "Avance sur caution pénale à l'étranger"
[Consulter la notice](#)

☐ 93 €

En cliquant sur suivant en bas de page, vous générer un panier à confirmer en réglant selon les modalités de votre choix (CB, virement ou chèque).

Le règlement par CB permet de souscrire sans délai.

(il est toujours possible à ce stade de modifier son option ou d'annuler sa démarche)



Panier

[Retour au site](#) [Espace client](#) [Déconnexion](#)

Numéro de bordereau	Date de création	Nombre d'adhésions	Montant total (€)
158619	10/02/2025	1	23.5 €

Date	Licencié	Nom prénom	Formule	Bénéficiaire(s)	Montant (€)	
10/02/2025	A-14-638174	HERNANDEZ MIGUEL	Loisir 1	Héritiers légaux	23.5 €	Modifier Supprimer

Formule Pack Voyage : un mail automatique vous sera adressé pour collecte de vos dates de séjour.

Merci de bien vouloir conserver le numéro de ce bordereau.

[Valider et régler par chèque](#) [Valider et régler par virement](#) [Régler par CB et clôturer](#)

Pour modifier une assurance individuelle accident existante

Rendez-vous sur l'espace « Assurance individuelle Accident & Assistance » apparaissant sur la page d'accueil, où vous pourrez modifier l'assurance individuelle déjà souscrite (selon la même procédure que pour la souscription).

LA FONT ASSURANCES COURTIER DE LA FFESSM

Tél: +33(0)4 68 35 22 26 | [Déclarer un sinistre](#) | [Contact](#)

[Home](#) [Nous connaître](#) [Licencié\(e\)s](#) [Clubs, comités & ligues](#) [Professionnels](#) [HERNANDEZ MIGUEL](#)

Vos contrats actuels

Compte

Contrats

Documents

[Déconnexion](#)

[Modifier mes coordonnées :](#)
Pour mettre à jour vos données, merci de bien vouloir vous rendre sur votre espace fédéral via [ce formulaire](#).

Individuelle Accident & Assistance de vos licencié(e)s : vous avez créé un panier d'adhésions sur <http://monclub.ffessm.fr> ; en période de rentrée fédérale, les délais de transmission peuvent se trouver allongés avant que vous ne le retrouviez dans cet Espace Client. Nous vous invitons à patienter 24 à 48h avant de procéder à sa clôture. Merci de votre compréhension.

Responsabilité Civile Fédérale

Assurance : RC
Contrat N° XFR0055504LI/88914
[Editer mon attestation](#)
Date de prise en garantie : 01/10/2016

Je souhaite :
[Déclarer un sinistre pour dommages causés à un tiers](#)

Assurance Individuelle Accident & Assistance

Formule : Loisir 1
Adhérent N° F00210437-1150361
[Editer mon attestation](#)
Date de règlement : 26/10/2022
Date de fin de validité : 31/12/2023

Je souhaite :
[Télécharger ma carte d'assistance médicale internationale](#)
[Modifier mon assurance](#)
[Renouveler mon assurance](#)
[Déclarer un sinistre](#)

Le tableau des garanties et des primes pour la saison 2024/2025 est disponible [sur cette page](#) (attente des garanties 2025/2026)

TARIFS* ANNUELS TTC				
CATÉGORIES	LOISIR 1	LOISIR 2	LOISIR 3	PISCINE
	23,50 €	28,00 €	48,00 €	13,00 €
	LOISIR 1 TOP	LOISIR 2 TOP	LOISIR 3 TOP	PISCINE
	45,00 €	56,00 €	93,00 €	Pas de garanties

ASSURANCE PLONGÉE ET ACTIVITÉS DE LA FFESSM	MONTANT DES GARANTIES							
	TOUTES DISCIPLINES							NAGE AVEC PALMES, HOCKEY, TIR SUR CIBLE EN PISCINE UNIQUEMENT
	GARANTIES LOISIRS DE BASE							
CATÉGORIES	LOISIR 1		LOISIR 2		LOISIR 3		PISCINE	
	Pays de domiciliation	Monde entier (hors pays de domiciliation)	Pays de domiciliation	Monde entier (hors pays de domiciliation)	Pays de domiciliation	Monde entier (hors pays de domiciliation)	Pays de domiciliation	Monde entier (hors pays de domiciliation)
Âge limite des garanties individuelles occident	Sans limite							
Dommages personnels hors activités subaquatiques dans le cadre d'une activité FFESSM	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI
Remboursement des frais de recherche et de sauvetage (a)	10 000 €		15 000 €		25 000 €		Néant	
Frais de caisson hyperbare	40 000 €		40 000 €		40 000 €		40 000 €	
Frais médicaux en cas de frais d'hospitalisation et/ou de traitement sur prescription médicale (Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques, frais de traitement d'urgence, etc.)	15 000 €	50 000 € (b)	20 000 €	50 000 € (b)	30 000 €	300 000 € (b)	8 000 €	40 000 € (b)

A noter que pour des plongées classiques, sans risque particulier, la souscription à l'assurance individuelle de base Loisir 1 à 23,50€, offre déjà de bonnes garanties.